

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 MAI 2017

L'an deux mil dix-sept, le 30 mai à 20 heures 30, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence du Maire.

Tous les membres en exercice étaient présents à l'exception de Floriane BARDIAUX, Philippe BRUGNON et Roselyne VITSE. LOCQUEGNIES Dominique a été nommée secrétaire de séance.

I/Organisation de scrutin-Elections législatives

Monsieur le Maire rappelle les éléments liés à l'organisation du scrutin pour les élections législatives et le planning des permanences a été établi.

II/Urbanisme : Transformation du POS en PLU-Projet d'Aménagement et de Développement Durables

Après avoir entendu la présentation des orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durables par M. le Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré a approuvé à l'unanimité le Projet d'Aménagement et de Développement Durables

III/ Illuminations de Noël

Un devis est présenté pour une location d'illuminations sur une durée de 3 ans. Le montant de la location s'élève à 16 993€ TTC par an. D'autres devis sont attendus.

IV/ Construction du pôle santé : appel d'offres

Suite aux réunions de la Commission d'Appel d'Offres (CAO) du 27 avril 2017 d'ouverture des plis et du 29 mai 2017 d'analyse des offres, M. le Maire expose au Conseil que la CAO a jugé les offres inacceptables et a décidé de prononcer le marché de travaux clôturé le 27 avril 2017 à 12h infructueux.

Après avoir entendu l'exposé du Maire sur le nouveau projet de construction d'une Maison médicale Place de la Gare de type « traditionnel », le Conseil Municipal : DECIDE de déclarer l'appel d'offres clôturé le 27 avril 2017 infructueux, de lancer un nouveau marché à procédure adaptée pour les travaux de construction et autorise le Maire à prendre toute décision concernant la préparation, l'exécution et le règlement du marché.

V/ Voiries

- Création de voirie communale-Place de la Gare

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré décide de créer une nouvelle voirie communale pour l'aménagement des parcelles n° D 1131 et D1132, situées dans la continuité de la rue de Chigny. Cette création permettra de desservir le nouveau pôle médical, d'autres espaces fonciers aménageables et la zone réservée aux antennes de télécommunications de la Snf ligne ferroviaire Reims -Epernay. Elle facilitera également la circulation des transports publics en liaison avec la desserte de la Gare TER.

- Travaux en cours

Les travaux réalisés par le SIEM rue de la Gaité vont être achevés prochainement. Les appels d'offres sont en cours concernant les travaux de voiries rue de la gaité, rue Carnot et rue Pasteur.

Les travaux de rénovation du court de tennis débiteront le mardi 6 juin.

VI/ Subvention exceptionnelle à l'ACJR

Le conseil décide d'accorder une subvention exceptionnelle d'un montant de 174€ à l'ACJR.
La subvention sera mandatée au compte 6574

VII/ Décision modificative

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de réaliser la Décision modificative suivante :

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
2115 (040) : Terrains bâti	-47 000,00€	2031 (040) : Frais d'études	-47 000,00€
2151 (041) : Réseaux de voirie	47 000,00€	2031 (041) : Frais d'études	47 000,00€
Total Dépenses	0,00€	Total recettes	0,00€

VIII/Questions diverses

Affaires scolaires

- Projet d'ouverture d'une micro crèche

Afin de connaître les besoins en structure d'accueil type micro-crèche, les membres de la commission « affaires scolaires » présentent un questionnaire qui sera distribué à chaque habitant et publié sur le site internet.

- Dérogations à la carte scolaire

Les demandes de dérogations seront désormais délivrées par les services du Grand Reims après un passage en commission.

Environnement

Environ 40 personnes ont participé à la soirée de remerciement des bénévoles du fleurissement le 29 mai.

Une demande du commerce le Bacchus a été faite pour la création d'une nouvelle terrasse. La demande sera délibérée par le Conseil Municipal après le dépôt d'un dossier en Mairie.

Associations

Une demande de travaux a été déposée pour le changement de toiture du vestiaire de foot. Les membres du conseil acceptent le devis de la société Damien LASALLE d'un montant de 2521.50€ TTC.

L'association DEPFI Santé ATABU a déposé une demande de prêt de l'espace culturel. Le conseil accepte la demande à l'unanimité.

Rallye des coteaux 2017

L'édition du prochain rallye aura lieu le 9 et 10 septembre 2017 avec la participation d'environ 80 équipages.